



Le Biarnais



N° 12 – Janvier-Février 2024

LE MOT DU MAIRE

Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

En ce début de nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale. Que l'année qui s'ouvre soit porteuse de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

Nous avons traversé ensemble des moments forts au cours de l'année passée, faisant face à des défis inédits et démontrant la résilience exceptionnelle de notre communauté. En 2024, nous aspirons à bâtir sur ces expériences pour construire un avenir encore plus solide et prometteur.

Que cette nouvelle année soit synonyme de Solidarité, d'Entraide et de Fraternité. Pussions-nous continuer à travailler main dans la main pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre, un lieu où chacun se sent chez lui, où le « bien vivre ensemble » est notre force.

Nous avons de grands projets à venir, des initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie de tous. Votre participation et votre engagement seront essentiels pour la réussite de ces projets. Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

Je vous encourage à poursuivre vos rêves, à cultiver l'espoir et à rester unis face aux défis qui pourraient se présenter. Que la Santé, la Joie et la Prospérité soient au rendez-vous pour vous et vos proches tout au long de cette année.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Que l'année 2024 soit une année mémorable, empreinte de réussite et de bonheur pour chacun d'entre vous !

« Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité ». (F. Hundertwasser)

Bien amicalement,

Le Maire,

Elie AUTEMAYOUX

LA VIE DE NOTRE VILLE

VEHICULE ABANDONNE

Un véhicule abandonné est considéré comme tel s'il reste **immobilisé plus de 7 jours à la même place**.

Suite à l'intervention de la gendarmerie, une notification et une **amende** seront adressées au propriétaire pour lui **rappeler ses droits, ses devoirs** et le fait qu'il doit s'occuper de son véhicule.

Sans réaction du propriétaire dans les 7 jours après réception de la notification, **il sera décidé par la suite, des modalités d'enlèvement et de mise en fourrière du véhicule**.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 1918 commémore l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, mettant ainsi fin aux combats sur le front occidental.

Cet événement marque la victoire des Alliés sur les Empires centraux et la fin des hostilités sur le front occidental.

Biars a célébré comme il se doit ce moment solennel. De nombreux habitants, des représentants des Anciens Combattants, des Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie, le groupe Polysong et les Elus étaient présents pour honorer la mémoire des disparus au combat.

La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié.



TARIFS 2024

TARIFS DE L'EAU

ABONNEMENT ANNUEL	35,00 €
PAR METRE CUBE D'EAU CONSOMME	1,20 € / m³
FRAIS DE MISE EN SERVICE D'UN COMPTEUR	35,00 €

Branchements ordinaires :

FORFAIT DE 0 À 5 ML	1000 €
PRIX AU METRE LINEAIRE SUPPLEMENTAIRE	50 €

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT

ABONNEMENT ANNUEL	50,00 €
PAR MÈTRE CUBE D'EAU CONSOMMÉ	1,20 € / m³

TARIFS CIMETIERE

CONCESSIONS

NATURE DES CONCESSIONS	PRIX AU M2	COMMUNE 2/3	C.C.A.S 1/3	TOTAL
15 ANS				
2,5 m2	24 €	40 €	20 €	60.00 €
5 m2	24 €	80 €	40 €	120.00 €
30 ANS				
2,5 m2	36 €	60 €	30 €	90.00 €
5 m2	36 €	120 €	60 €	180.00 €
50 ANS				
2,5 m2	56.40 €	94 €	47 €	141.00 €
5 m2	56.40 €	188 €	94 €	282.00 €

PERPETUELLE SUPPRIMEE

CAVURNES OU CASES

DUREE	COMMUNE 2/3	C.C.A.S. 1/3	TOTAL
15 ANS	40 €	20 €	60.00 €
30 ANS	60 €	30 €	90.00 €
50 ANS	94 €	47 €	141.00 €

PERPETUELLE SUPPRIMEE

TARIFS SALLE POLYVALENTE

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (CUISINE ET SONO INCLUSES)	SEMAINE	WEEK-END
RESIDENT DE LA COMMUNE	200 €	450 €
COMITE D'ENTREPRISE	300 €	600 €
ASSOCIATION COMMUNALE *	150 €	350 €
REUNION (DU LUNDI AU JEUDI) **	100 €	/
HORS COMMUNE (ASSOCIATION ET RESIDENT)	300 €	500 €

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

REPAS ENFANT DE LA COMMUNE DE BIARS-SUR-CERE ET GAGNAC-SUR-CERE	3.50 €
REPAS ENFANT RESIDANT DANS UNE AUTRE COMMUNE	4.30 €
REPAS ENSEIGNANT OU INVITE	6.20 €

PARTICIPATION COMMUNALE A L'ARBRE DE NOËL

ECOLE ELEMENTAIRE	15 € / enfant (arbre de Noël) 7 € / enfant (achat d'un livre)
ECOLE MATERNELLE	12 € / enfant (arbre de Noël)

RESIDENCE DE LA CERE

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes valide et autonome, vous avez la possibilité d'intégrer un logement individuel dans la Résidence Autonomie de la Cère. Vous serez libre d'aller et venir à votre convenance. Vous bénéficierez de repas cuisinés, de la gestion de votre linge, d'une animation et d'un veilleur de nuit. Installé dans un studio chaleureux, vous serez comme chez vous. La résidence autonomie conjugue ainsi indépendance et convivialité. Vous pouvez venir déjeuner, dîner, rejoindre d'autres personnes, profiter des animations, ... c'est tout à fait possible. Nous nous adaptons à vos envies.

Contactez-nous au **05.65.38.42.26**

PHARMACIES DE GARDE

Janvier 2024

30 décembre au 5 janvier	Bretenoux Orlinde
5 janvier au 12 janvier	Puybrun
12 janvier au 19 janvier	Biars-sur-Cère
19 janvier au 26 janvier	Saint-Céré Gambetta
26 janvier au 2 février	Saint-Céré Centre

Février 2024

2 février au 9 février	Bretenoux Orlinde
9 février au 16 février	Puybrun
16 février au 23 février	Biars-sur-Cère
23 février au 1 mars	Saint-Céré Gambetta

TRAVAUX COURANTS

STADE MUNICIPAL

- Tonte des pelouses.
- Traçage des terrains.
- Placage gazon des zones abimées.
- Regarnissage des terrains.
- Entretien des haies.
- Épandage d'engrais sur les terrains.
- Améliorations électriques (électrovannes, spots et disjoncteurs).
- Réparation fuites, changement d'asperseurs et d'électrovannes.

RESIDENCE DE LA CERE

- Entretien régulier du bâtiment (changement de serrures, remplacement des ampoules, déplacement de câbles électriques, pose de pavés LED, remplacement de gouttières).
- Mise en service réseau chaleur bois.
- Plomberie régulière avec changement de bondes, de robinetteries, de mitigeurs et d'éviers.
- Réaménagement d'un logement.

LES RUES DE LA COMMUNE

- Enlèvement des jardinières.
- Désherbage des rues.
- Enrobé à froid.
- Peinture routière.
- Recherche de fuite d'eau puis réparation rue des Ecoles.
- Mise en place des panneaux « Biars » en occitan.
- Installation des décorations et illuminations de fin d'année.

EGLISE DE BIARS-BOURG

- Aménagement végétal du contour de l'église.

CIMETIERE

- Enlèvement des jardinières.
- Désherbage des allées.
- Nettoyage et enlèvement des fosses à végétaux.
- Tonte des pelouses.
- Taille des haies.

ENCOMBRANTS

- Ramassage des encombrants tous les 1ers mardis du mois (s'inscrire à la mairie auparavant).

LES EVENEMENTS A VENIR

LE CLUB DES AINES

Les adhérents se réunissent 2 fois par semaine pour différentes activités (Mardi et Jeudi) :

- Le 04 janvier au goûter – Galette des Rois
- Le 25 janvier à 12h00 – Mique petit salé
- Le 01 février au goûter – Chandelier
- Le 29 février à 12h00 – Brandade de morue

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

Tél : 06 15 27 07 45

TIR A L'ARC BIARS-BRETENOUX



- Le 04 Février : Championnat du Lot de tir en salle au complexe sportif Cère et Dordogne

FOOTBALL : AFBB



- ✓ Le 6 janvier : l'école de foot organise son « Loto Bons d'Achats » à la salle polyvalente de Biars.
- ✓ Le 13 janvier : L'UNION ST JEAN / **AFBB1** à 18h.
- ✓ Le 20 janvier : **AFBB1** / MENDE AV FOOT à 18h.
- ✓ Le 3 février : ST ALBAN AUCAMVILLE / **AFBB1** à 18h.
- ✓ Le 24 février : **AFBB1** / AUCH à 18h.

RUGBY : RCBBV



- ✓ Le 07 janvier : TOULOUSE EG / **RCBBV** à 13h30.
- ✓ Le 14 janvier : **RCBBV** / US LUZECH à 13h30.
- ✓ Le 21 janvier : AV MOISSAGAIS / **RCBBV** à 13h30.
- ✓ Le 04 février : GOURD BOURIAN / **RCBBV** à 13h30.
- ✓ Le 11 février : **RCBBV** / LAUZERTE à 13h30.
- ✓ Le 18 février : TOULOUSE LALANDE/**RCBBV** à 13h30.

RUGBY : ERBBV



L'école de Rugby ERBBV organise le 3 février 2024 à la salle polyvalente de Biars-sur-Cère son traditionnel LOTO avec de nombreux lots à gagner.



ETAT CIVIL ⁽¹⁾

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Dayan BOULOUIS : né le 11 Novembre 2023

Nous déplorons les décès de :

- Dominique LASSUS : le 17 Novembre 2023

Le Maire et son Conseil Municipal transmettent leurs sincères condoléances aux familles et partagent leur peine en ce moment de deuil.

⁽¹⁾ Ne sont mentionnées que les personnes ou familles ayant donné leur accord écrit pour la publication de leurs données personnelles (règlement RGPD).

BIARS EN LIGNE

 page : Ville de Biars-Sur-Cere Officiel

 biarsofficiel

 Panneau Pocket Biars-sur-Cère - 46130

▲ Le site web est en cours d'actualisation



LOUER, ACHETER, CONSTRUIRE, FAIRE DES TRAVAUX, FRAPPEZ A LA BONNE PORTE :

L'Adil réunit l'Etat, les Collectivités Locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Elle organise une **permanence mensuelle** sur votre territoire chaque 1^{er} jeudi, après-midi de 13h30 à 16h00.

Construisez votre projet avec votre ADIL.

Vous pouvez prendre un rendez-vous au : **05 65 35 25 41**.

Email : adildulot@gmail.com

Site : <https://www.adil46.org>

Prenez votre rendez-vous en ligne : <https://adil46rdv.date/>

Suivez son actualité sur Facebook : [ADIL 46](#)

BIARS-SUR-CERE FETE NOEL

